



Pas de bébés à la consigne !

Communiqué de presse du 23 mars 2010

Après la mobilisation exceptionnelle des professionnels d'accueil de la petite enfance et des familles le 11 mars 2010, le secrétariat d'État à la famille a enfin accordé au collectif « Pas de bébés à la consigne » l'entrevue que nous demandons depuis des mois. Un rendez-vous est fixé pour le 26 mars 2010.

Le collectif « Pas de bébés à la consigne » s'y rendra avec une exigence, appuyée par tout le secteur de la petite enfance et par les parents : le retrait du projet de nouveau décret sur l'accueil collectif, afin d'ouvrir une réelle négociation en faveur d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance.

Le collectif maintient son appel à une nouvelle journée nationale de grève et de manifestations de la petite enfance jeudi 8 avril, que nous confirmerons si le gouvernement :

- d'une part ne retire pas son projet de décret,
- et d'autre part n'engage pas des négociations portant notamment : sur un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés pour faire face aux nécessités d'un accueil de qualité tout en créant les 400 000 places d'accueil manquantes ; et sur des mesures visant à préserver l'accueil de la petite enfance de la logique concurrentielle, en l'excluant du champ de la directive européenne « services ».

Dans l'attente des réponses gouvernementales ce 26 mars, le collectif « Pas de bébés à la consigne » appelle parents et professionnels à rester mobilisés en préparant la journée du 8 avril.

Nous confirmons notre engagement à poursuivre notre action jusqu'au retrait du décret et l'obtention d'un plan d'urgence pour la petite enfance : ***ni sardines, ni à la consigne, les bébés garderont bonne mine !***

Contact presse : 06 33 08 23 54, Mail : pasdebebesalaconsigne@hotmail.fr
<http://www.pasdebebesalaconsigne.com>